

SRD appelle les agriculteurs et entrepreneurs de travaux agricoles à la plus grande prudence sous les lignes électriques. De nombreuses tâches réalisées au printemps et en été les exposent davantage aux risques d'électrisation, notamment à proximité des lignes 20.000 Volts qui traversent les champs.

Ces risques sont principalement liés à l'utilisation de matériels de grande hauteur ou à grand débattement comme les rampes de pulvérisateurs, les moissonneuses, les ensileuses, ..., ou à la manipulation de tuyaux d'irrigation. Pour s'en prémunir, il est essentiel d'avoir les bons réflexes ou d'équiper les matériels de détecteurs déclenchant une alarme en cas d'approche avec les réseaux.

Les **bons réflexes** à avoir en tête :

- ne jamais toucher un objet, un outil, un matériel ou une branche au contact d'une ligne électrique.
- respecter une distance de sécurité d'au moins 3 mètres avec les lignes en fils nus.
- ne jamais manœuvrer sous les lignes avec des engins de grande hauteur.
- se faire accompagner d'une personne pour surveiller et alerter du danger lorsqu'on intervient à proximité d'une ligne électrique.
- ne pas stocker de matériel, produits, ou paillers sous une ligne.
- manipuler les tuyaux d'arrosage en position horizontale et respecter une distance de sécurité avec les lignes électriques.
- veiller à ce que le matériel d'irrigation n'arrose pas les lignes électriques (conducteurs et poteaux).
- contacter SRD en cas de doute.

Plus généralement, pour toute activité à proximité de lignes électriques, consultez notre plaquette « [Attention aux lignes électriques, VIGILANCE](#) »

